

D.2022.10.19.1.1.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 19 Octobre 2022

1– 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

1.1 -MARCHES-CONVENTIONS

1.1.5 – Connexion Ligne B : Autorisation de signer le marché n° CLB 2021 14861 M « Lot 1 - Génie civil des viaducs » avec le groupement DEMATHIEU BARD Construction / MAS BTP / MATIERE / ETPO

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie, la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2019.04.10.7.16 du 10 avril 2019, le Comité Syndical a approuvé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre n° CLB 2018 13570 M au groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA pour un montant de 5.790.090,50 € HT
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.2, du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Connexion Ligne B et décidé de poursuivre sa réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2021.12.15.1.1.1 du 15 décembre 2021, le Comité Syndical a approuvé les études d'avant-projet de l'opération Connexion Ligne B et a arrêté la nouvelle enveloppe financière prévisionnelle de l'opération Connexion Ligne B à 227 M€ HT (valeur janvier 2017), ainsi que son calendrier de réalisation actualisé, prévoyant une mise en service en septembre 2027.

Les travaux de gros-œuvre de la Connexion Ligne B sont allotés de la manière suivante :

- Lot 1 – Génie civil des viaducs
- Lot 2 – Génie civil des ouvrages souterrains

Le présent marché concerne les travaux de génie civil des viaducs de la Connexion Ligne B (lot n°1).

Il s'agit de prestations de travaux relatives aux installations de chantier, à la réalisation du génie civil des viaducs (fondations profondes, semelles, piles et tablier), des équipements des viaducs (corniches, supports de passerelles, écrans acoustiques, ...) des assainissements des viaducs (bassins à ciel ouvert et bassins enterrés), des remblaiements et des remises en état des terrains.

Les prestations à réaliser dans le cadre de ce marché se situeront sur les communes de Labège, Ramonville-Saint-Agne et Toulouse.

La durée globale de ce marché de travaux de génie civil est de 45 mois.

La procédure de passation retenue se fait dans le cadre d'une procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles R. 2161-21 à R. 2161-23 du code de la commande publique au nom et pour le compte de Tisséo Collectivités (entité adjudicatrice).

L'avis de marché a été télétransmis le 04 novembre 2021 aux publications du Portail Marchés-Publics, du JOUE et du BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des candidatures a été fixée au 10 décembre 2021 avant 12h00.

En vertu de l'article R2132-2 du Code de la Commande Publique, le mode choisi par le Maître d'Ouvrage pour la transmission du Dossier de Consultation est la voie électronique.

4 groupements d'entreprises ont remis un dossier de candidature dans le délai prévu par l'avis de marché.

Les plis contenant les candidatures ont été ouverts le 10 décembre 2021.

Par décision 2022.1371 en date du 09 février 2022, le président de Tisséo Collectivités a décidé de retenir les candidatures suivantes :

- Candidat n°1. EIFFAGE GC / NGE GC / EIFFAGE FONDATIONS / NGE FONDATIONS / EIFFAGE METAL
- Candidat n°2. GTM SO TP GC / DODIN CAMPENON BERNARD / RAZEL-BEC / FREYSSINET / GAGNE SAS
- Candidat n°3. BOUYGUES TP RF / BAUDIN CHÂTEAUNEUF / BOUYGUES TP / SOLETANCHE BACHY FP
- Candidat n°4. DEMATHIEU BARD Construction / MAS BTP / MATIERE / ETPO

Une lettre d'invitation à soumissionner a été transmise aux candidats le 10 février 2022, pour une date limite de remise des 1^{ère} offres fixée au 04 avril 2022 avant 12h. Par lettre circulaire N°2 en date du 18 mars 2022, la date limite de remise des offres a été reportée au 12 Avril 2022 avant 12h.

Les 4 groupements retenus au stade de la candidature ont remis une 1^{ère} offre dans les délais susvisés.

Les plis contenant la 1^{ère} offre ont été ouverts le 12 avril 2022.

Tous les candidats ont remis une offre de base conformément au règlement de la consultation.
Les candidats n°1, n°3 et n°4 ont également remis une offre variante.

Après analyse, les variantes proposées par les candidats ont été jugées régulières et recevables.
L'ensemble des offres a donc été analysé.

Après analyse des premières offres, il a été engagé des négociations sur les 5 offres les mieux classées conformément aux dispositions du Règlement de consultation :

- Offre n°2 – Soumissionnaire **EIFFAGE GC** / NGE GC / EIFFAGE FONDATIONS / NGE FONDATIONS / EIFFAGE METAL – **Offre variante**
- Offre n°4 – Soumissionnaire **BOUYGUES TP RF** / BAUDIN CHÂTEAUNEUF / BOUYGUES TP / SOLETANCHE BACHY FP – **Offre de base**
- Offre n°5 – Soumissionnaire **BOUYGUES TP RF** / BAUDIN CHÂTEAUNEUF / BOUYGUES TP / SOLETANCHE BACHY FP – **Offre variante**
- Offre n°6 – Soumissionnaire **DEMATHIEU BARD Construction** / MAS BTP / MATIERE / ETPO – **Offre de base**
- Offre n°7 – Soumissionnaire **DEMATHIEU BARD Construction** / MAS BTP / MATIERE / ETPO : **Offre variante** .

Sur la base de l'analyse des offres définitives reçues après négociation, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 19 septembre 2022, attribué le marché au groupement DEMATHIEU BARD Construction / MAS BTP / MATIERE / ETPO (offre variante) pour un montant de **59 569 167€ HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché **CLB 2021 14861 M** avec le groupement DEMATHIEU BARD Construction / MAS BTP / MATIERE / ETPO (offre variante).

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Misiak, Bacou, Martin, Suaud (pouvoir), Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement DEMATHIEU BARD Construction / MAS BTP / MATIERE / ETPO (offre variante), le marché concernant la réalisation des travaux du lot n°1 de génie civil pour les viaducs de la Connexion Ligne B sur les communes de Labège, Ramonville-Saint-Agne et Toulouse pour un montant de **59 569 167 € HT**.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le président,

Jean-Michel LATTES